

IDEX 1 : PRESELECTION

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DU JURY

DEROULEMENT DES OPERATIONS DE PRESELECTION ET INDICATIONS POUR LA SELECTION

PARTIE I : DEROULEMENT DES OPERATIONS DE PRESELECTION

Le jury IDEX a été constitué courant décembre 2010, et il s'est réuni en session plénière à deux reprises à Paris :

- le 14 janvier pour prendre connaissance des missions qui lui étaient confiées, définir sa méthode de travail, et procéder à la répartition des dossiers,
- du 13 au 19 mars pour la présélection des candidats, après audition de l'ensemble des porteurs de projet.

1. La liste des membres du jury

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

2. L'ensemble des candidatures IDEX

A la date du 7 janvier, date de clôture de l'appel à projets (AAP) IDEX, 17 projets ont été reçus. La liste en est donnée en annexe 2.

Un projet complémentaire portant sur les ressources numériques (Istex) a été porté à titre collectif, comme l'AAP en prévoyait la possibilité, par les promoteurs du projet Ingexys. L'analyse du projet Istex a été menée en utilisant les critères d'évaluation des projets Equipex.

3. La liste des documents fournis aux membres du jury

Cette liste comprend :

- le document B (description détaillée du projet), sous forme papier dans la version disponible, française ou anglaise, le jour de la première réunion du jury. Les versions anglaises reçues après la clôture de l'AAP ont été communiquées aux membres du jury dès leur réception ;
- les documents A (fiche d'identité du projet) et C (document financier) ;

- l'analyse "AERES 2010" (Analyse régionale des évaluations réalisées entre 2007 et 2010) ;
- les extraits des documents « Strater » (« Stratégie territoriale ») en anglais, édités par le MESR ;
- les réponses formulées par les porteurs de projets sur la teneur des documents «Strater» ;
- les fiches portant sur l'analyse financière des projets, établies à la demande du jury par l'IGAENR (cf. point 5 ci-après), après traduction en langue anglaise ;
- les CV des porteurs de projet, lorsque ceux-ci avaient été envoyés préalablement à la réunion du jury ;
- la liste des projets Equipex financés ;
- la liste, communiquée après les auditions, des projets Labex acceptés pour financement.

4. La liste des documents fournis aux porteurs de projet

Cette liste comprend :

- un courrier et un mail (15 février 2011) précisant la date et les horaires de l'audition, et fournissant quelques indications sur les conditions de cette audition, sur le choix des langues envisagées pour la présentation et l'entretien,
- un mail d'envoi des documents « Strater », communiqués aux porteurs pour information, apportant également quelques précisions complémentaires sur la réunion et indiquant les éventuels documents manquants pour la recevabilité de la candidature (2 mars 2011). Les remarques formulées par les porteurs sur le contenu des « Strater » ont été transférées dès réception au MESR-CGI.
- un message du Président du jury (7 mars 2011) complétant les indications précédentes sur l'usage des langues : *« Les membres du jury précisent que, si l'usage de l'anglais, compris par la totalité du jury, reste fortement recommandé, les présentations pourront être faites en français. Pour la phase de dialogue avec le jury, un dispositif d'appui sera mis en place pour, en cas de besoin, assurer les traductions ou les clarifications nécessaires. En second lieu, cette phase de dialogue s'appuiera exclusivement sur le dossier tel qu'il a été proposé par les porteurs, tout particulièrement pour ce qui concerne la politique d'excellence scientifique qu'ils ont choisi de promouvoir. »*

5. L'analyse financière menée par l'IGAENR

Une analyse financière des projets a été menée, à la demande du jury, par des experts de l'IGAENR, pour lui apporter des éléments complémentaires dans le contexte spécifique du financement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Ceux-ci ont remis leurs conclusions sous forme de fiches, traduites ensuite en anglais et communiquées par mail aux membres du jury. D'une manière assez générale, ces fiches attirent l'attention sur l'absence de corrélation entre les objectifs poursuivis et les montants des aides demandées. Pour cette raison, le jury n'a pas tenu compte, au cours de la phase de présélection, des résultats de l'analyse financière projet par projet. Toutefois, il suggère d'en transmettre les conclusions

générales aux porteurs, pour les en informer en vue de la phase de sélection ou en vue d'une nouvelle soumission des projets.

6. Le processus de présélection et son déroulement

L'expertise préalable des projets. L'expertise des dossiers a été menée dans un premier temps par trois groupes de travail, présidés respectivement par J-M Rapp, P. Gillet et R. Tarrach. Ces trois groupes se sont partagé les 17 dossiers. Deux projets ont été examinés par l'ensemble des groupes de manière à assurer « l'étalonnage » transversal de la notation. A l'issue de cette phase préparatoire, une très bonne convergence des avis a été constatée sur ces deux dossiers.

Des réunions téléphoniques ont été organisées afin de permettre des échanges sur les différents projets et des conclusions préliminaires ont été dégagées en vue de fournir une base de travail pour la phase d'audition des candidats et les délibérations du jury.

A la mi-mars, le jury s'est d'abord réuni en séance plénière pour définir sa méthodologie avant les auditions.

Les auditions. Le calendrier des auditions est rappelé dans le tableau ci-dessous :

lundi 14 mars	IDEX Bordeaux GUIPLUS (Grenoble)
mardi 15 mars	CPS (Saclay) IDEX Lyon Saint-Etienne) HUMANIDEX (Bourgogne Franche-Comté) Toulouse IDEX HLSC (Paris Est)
mercredi 16 mars	Novi-Mundi (Sorbonne Arts et métiers) INGEXYS (Lorraine) ILNF (Lille) UNISTRAT (Strasbourg) Opensciences (Sorbonne Paris Cité)
jeudi 17 mars	SUPER (Sorbonne Université) UMSF (Montpellier) AM IDEX (Aix-Marseille)

	IC Ouest (Bretagne) PSL* (Paris Sciences et Lettres)
--	---

Toutes les auditions ont été menées strictement dans le temps global imparti (1h30). Chacune a immédiatement donné lieu à une synthèse préliminaire au sein du jury avant le début de l'audition suivante.

Un dispositif léger de traduction mobilisant deux à trois personnes a été mis en place par l'ANR pour répondre aux besoins, tant au cours de la présentation des projets que de l'entretien avec les membres du jury.

La synthèse finale, et la rédaction du rapport

Le rapport final sur chaque dossier a été établi sur la base d'une grille donnant des appréciations (A,B,C) sur un ensemble de 12 critères :

- les six premiers critères relatifs aux stratégies des acteurs: potentiel et ambition de recherche, potentiel et ambition de formation, partenariats socio-économiques, politique internationale
- les six derniers critères relatifs à la gouvernance et à son évolution à 4/10ans.

A noter qu'une attention plus particulière, à ce stade de la présélection, a été portée par le jury aux deux premiers critères relatifs au potentiel et à l'ambition scientifiques, et aux critères relatifs à la gouvernance, les critères concernant la formation et les partenariats ayant été examinés sans s'avérer très discriminants d'un projet à l'autre. A cet égard, le jury a estimé que, pour être présélectionné, un projet devait recevoir deux notes supérieures ou égales à B pour les deux premiers critères, et recevoir au moins 3 notes supérieures ou égales à B pour les six critères de gouvernance.

Après un examen collégial des candidatures, intégrant l'évaluation du projet déposé, puis les éléments complémentaires apportés par l'audition, et enfin les résultats aux appels d'offres Equipex, Labex, IHU, dont les présidents étaient présents, il a été procédé à un classement de ces différentes candidatures en deux catégories, suivant qu'elles étaient admises ou non à poursuivre le concours.

Ce classement a été approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres du jury.

Le rapport du jury destiné à chaque porteur de projet, présélectionné ou non, inclut en outre les éléments suivants :

- points forts
- points faibles
- quelques recommandations, pour les projets admis à la sélection Idex 1
- quelques points essentiels pour les porteurs de projet non sélectionnés dans l'éventualité d'une nouvelle candidature.

PARTIE II: Indications pour la sélection

Lors des délibérations de la phase de présélection, le jury a adopté un ensemble d'indications et de modalités en vue de la phase de sélection, dans un souci de transparence et afin de permettre aux candidats de se préparer dans les meilleures conditions.

1. La proposition suivante a été adoptée par le jury pour la phase suivante de sélection d'Idex 1 :

Le jury souhaite attirer l'attention des candidats présélectionnés sur les six critères suivants :

- a. Gouvernance actuelle*
- b. Projet de gouvernance*
- c. Qualité de la trajectoire, de la programmation et des jalons associés*
- d. Efficacité des procédures et maîtrise de la gestion*
- e. Modes d'allocation des ressources*
- f. Politique RH*

Les projets qui n'obtiendront pas au moins une note B pour chacun de ces critères ne seront pas pris en compte pour la phase finale. Au-delà de cette condition, conformément au texte de l'appel à projets, le jury examinera l'ensemble des critères d'activité et d'ambition concernant recherche, formation, partenariats socio-économiques et politique internationale.

2. Le jury a défini quelques recommandations générales destinées aux porteurs de projets présélectionnés, qui peuvent également être considérées par les autres porteurs comme des pistes d'amélioration potentielles pour les phases ultérieures d'Idex :

- Examiner si le périmètre d'excellence peut être mieux défini et restreint.*
- Déterminer des critères de sélection objectifs des équipes scientifiques de haut niveau.*
- Proposer une meilleure définition du point de départ en termes de qualité de recrutement des étudiants et de leurs résultats.*
- Pour chacun des objectifs principaux présentés dans le projet Idex, préciser le point de départ en ce qui concerne les objectifs à 4 ans.*
- Restructurer le projet en intégrant les succès aux appels à projets Investissements d'Avenir (Equipex, Labex, IHU, IRT, IEED, SATT) ainsi que les projets destinés à être soumis ultérieurement.*
- Proposer un meilleur benchmarking de la qualité de l'offre de formation actuelle, et des améliorations concrètes en matière de pédagogie induites par le volet formation du projet Idex.*
- Définir un budget argumenté et cohérent, incluant une estimation du co-financement apporté par le secteur privé, comportant des engagements formels de la part des partenaires et prenant en compte la définition précise du périmètre d'excellence.*
- Fournir des engagements clairs en matière de ressources humaines pour ce qui concerne les outils que le projet Idex aidera à mettre en place et comprenant des « packages » en termes de recrutement, mobilité et gestion de carrière. Devront être mentionnées les procédures envisagées, la liste des décisions qui seront prises et leur traduction sur le plan financier.*
- Définir comment un audit complet du système de gestion et du système financier sera entrepris et inclus dans le projet de gestion.*

3. Le jury a aussi décidé que :

pour la prochaine phase d'Idex 1, le dossier de soumission devra comporter, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- 1. Un résumé opérationnel (« executive summary ») de 5 pages maximum (police 12), en introduction ;*
- 2. Puis une section « delta » de 10 pages maximum (police 12) précisant clairement comment le porteur a répondu aux questions et recommandations du jury. Pour aider le lecteur, les éléments de la section « delta » devront comporter les références utiles au texte du projet amendé ;*
- 3. Enfin, en annexe, le projet amendé de 60 pages maximum (police 12).*

Noter également qu'une table des matières doit être ajoutée.

En vue de la prochaine session du jury, les dossiers complets devront être déposés sur le site de l'ANR avant le 19 mai dernier délai.

Addendum. Ces éléments seront publiés sur le site de l'ANR au moment du lancement de l'appel à projets. Les formulaires de soumission prendront en compte les attentes et besoins du jury.

Il est rappelé que les porteurs de projet qui le souhaitent pourront faire appel à l'OST pour une caractérisation bibliométrique de leur périmètre d'excellence.

Annexe 1

Liste des membres du Jury Idex

Jean-Marc RAPP, *Président du jury Idex*

Université de Lausanne

Président de l'European University Association (EUA)

Rolf TARRACH, *Vice-Président du jury Idex*

Recteur

Université du Luxembourg

Philippe GILLET, *Vice-Président du jury Idex*

Vice-Président pour les affaires académiques

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Philippe AGHION

Département d'Economie

Harvard University (Etats-Unis)

Yves BAMBERGER

Conseiller scientifique du Président

EDF

Beatriz BARBUY

Département d'Astronomie

Université de São Paulo (Brésil)

Adrienne CORBOUD FUMAGALLI

Présidente du Jury SATT

Vice-Présidente pour la Valorisation et l'Innovation

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (Suisse)

Mercedes ERRA

Présidente Exécutive

Euro RSCG Worldwide

Jean-Martin FOLZ

Ancien Président Directeur Général du groupe PSA Peugeot Citroën

Suzanne FORTIER

Présidente

Conseil de Recherches en Sciences Naturelles et en Génie du Canada

Richard FRACKOWIAK

Président du Jury IHU
Service de Neurologie
Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (Suisse)

Martha HEITZMANN

Directeur de la Recherche et de l'Innovation
AREVA

Matthias KLEINER

Président
Deutsche Forschungsgemeinschaft (Allemagne)

Maria Teresa LAGO

Scientific Council, European Research Council
Université de Porto (Portugal)

Philippe LE PRESTRE

Président du Jury Equipex
Directeur de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (EDS)
Université Laval (Canada)

John LUDDEN

Directeur exécutif
British Geological Survey (Royaume-Uni)

Frieder MEYER-KRAHMER

Ancien Secrétaire d'Etat
German Federal Ministry of Education and Research (Allemagne)

Kerstin NIBLAEUS

Ancienne Secrétaire d'Etat, Ancienne Directrice générale de l'Environnement au Conseil de l'Union européenne
Stockholm Environment Institute (Suède)

Christian STREIFF

Président des Jurys IRT et IEED
Ancien Président du Directoire du groupe PSA Peugeot Citroën

Manuel Garcia VELARDE

Président du Jury Labex
Directeur, Institut Pluridisciplinaire
Universidad Complutense Madrid (Espagne)

Annexe 2. La liste des projets déposés

Acronyme	Nom du projet	Porteur
A-M IDEX	Interdisciplinarité pour l'Excellence d'Aix-Marseille	PRES Aix-Marseille Université
CPS	Campus Paris-Saclay	Fondation Digiteo Triangle de la Physique
GUIPLUS	Grenoble-Alpes Université de l'Innovation	PRES Université de Grenoble
HLSC	Homo sanus in urbe sana	PRES Paris-Est
HUMANIDEX	HUMANTICIPATION - Ecotechnologies pour l'homme et l'environnement	PRES Bourgogne - Franche-Comté
ICOuest	Campus d'Innovation Ouest	Université Européenne de Bretagne
IDEX BORDEAUX	Initiative d'Excellence de l'Université de Bordeaux	PRES Université de Bordeaux
IDEX LES	Université de Lyon, Imagine : Lyon/Saint-Etienne, métropole d'innovation et de création	Université de Lyon
ILNF	Initiative d'excellence Lille Nord de France	PRES Université Lille Nord de France
INGEXYS	Ingénierie éco-systémique	PRES Université de Lorraine
Novi-Mundi	NOUVEAUX MONDES	PRES Hautes Etudes-Sorbonne-Arts et Métiers
Openscience	Open Science	PRES Sorbonne Paris Cité
PSL étoile	PSL* Rendons possible le nécessaire	Paris Sciences et Lettres
SUPER	Sorbonne Universités à Paris pour l'enseignement et la recherche	Sorbonne Universités
Toulouse IDEX	Toulouse Initiative d'Excellence	PRES Université de Toulouse
UMSF	L'Homme dans un environnement en mutation	Université Montpellier 3
UNISTRA	Par delà les frontières, l'Université de Strasbourg	Université de Strasbourg